

Chemins des Lilas et des Cèdres

Quand chemin d'urgence devient passage

Jacinthe Laliberté – **Rappelons-nous que, lors de la séance du Conseil du mois de novembre, plusieurs citoyens étaient venus décrier le projet de sortie d'urgence du chemin des Cèdres vers le chemin des Lilas. Messieurs Saint-Germain, Maguire, Landry et mesdames Léonard et Marcotte avaient exposé leurs inquiétudes.**

Une contestation vive de la part des citoyens

Des enjeux plutôt que des craintes concernant cette sortie d'urgence étaient pour les citoyens majeurs. Le lien routier devenu par la suite une connexion non routière allait à l'encontre d'un principe environne-

mental: toucher à un boisé pour créer un lien routier.

Le conseiller Vaillancourt avait essayé de calmer les appréhensions, et ce, sans succès. C'est lors de cette séance que M. Courteau avait demandé une rencontre publique pour que tous les citoyens concer-

nés puissent y être conviés. Une rencontre avait été prévue pour le 16 janvier.

Au final, une entente

À la suite d'une pré-rencontre virtuelle qui a eu lieu le 8 janvier avec un regroupement de citoyens incluant les responsables d'une

pétition déposée au Conseil au mois de décembre, celui-ci a été obligé de reculer devant la pression faite par les citoyens de ce secteur.

L'acquisition d'une partie du lot 1921165, l'implantation d'un réservoir d'incendie souterrain, la sécurisation du sentier actuel informel et la concrétisation d'une piste multifonctionnelle offrant une alternative piétonne et cyclable au chemin Sainte-Anne-des-Lacs allaient contre la volonté exprimée par les citoyens.

Après discussion, les citoyens ont demandé à ce qu'une entente soit

prise entre le propriétaire dudit lot et la Municipalité pour l'aménagement d'un passage en cas d'urgence sur son terrain visant à répondre aux besoins de sécurité publique du secteur. En conséquence, la réserve foncière pour fins publiques sera levée sur le lot 1921165. De plus, cette entente ne nécessite plus une rencontre citoyenne.

Le conseiller Vaillancourt qui avait soutenu que le Conseil, pour ce projet, se voulait être à l'écoute des citoyens concernés, a tenu parole.

Budget de Sainte-Anne-des-Lacs

Un contexte et des choix budgétaires

Jacinthe Laliberté – **Le 21 décembre 2020 avait lieu, en séance extraordinaire du Conseil, la présentation du budget et du Programme triennal des immobilisations 2021-2023. Un budget qui s'est chiffré à 6 941 535 \$.**

D'entrée de jeu, la mairesse, Monique Laroche Monette, a annoncé que les travaux du budget 2021 ne furent pas de tout repos. Elle fit un portrait succinct de la situation: «La municipalité est en croissance, nous nous devons d'ajuster nos pratiques pour continuer d'offrir un service de qualité à la population».

Selon elle, pour 2021, le Conseil a dû établir des priorités dans le but de répondre aux différents besoins de la population. Les cibles furent la limitation de l'augmentation de taxes; l'octroi des crédits budgétaires pour l'entretien efficace des infrastructures municipales qui ont un grand besoin de rénovation et finalement, la création de postes réguliers contrairement à des postes saisonniers.

D'où provient l'argent (revenus)? Commençons donc par le compte de taxes. Le pourcentage d'augmentation des taxes sera de 1,5% contrairement à 1,99% en 2020, et ce, grâce à une affectation de 57 000 \$ provenant des surplus évalués à environ 1 000 000 \$.

Le tableau «Taux de taxation et revenus» permettra de mieux comprendre l'imposition que les citoyens vivront en 2021 et les revenus que ces taxes généreront. Ont aussi été inclus, dans ce tableau, un certain nombre de revenus autres confirmant, ainsi, l'augmentation du budget de 10%, revenus et dépenses confondus.

Concrètement, cette augmentation se traduit ainsi: pour une maison de 350 000 \$, le montant du compte de taxes était, en 2020, à 2 076,23 \$ auquel il fallait ajouter un montant de 256 \$ pour la cueillette des matières résiduelles. Cette année, le compte de taxes subira une augmentation de 29,85 \$ auquel il faudra toujours ajouter un montant pour les matières résiduelles de 266 \$, cette fois-ci.

Les droits de mutation sont les grands gagnants. La prévision de 425 000 \$ en 2020 s'est finalisée par

un cumulatif de près d'un million. Ainsi donc, tout en restant prudente, la prévision, pour 2021, a été établie à 600 000 \$.

À quoi servent nos taxes (dépenses)?

Les plus importantes augmentations des dépenses se retrouvent aux travaux publics et à la voirie. À eux seuls, ils totalisent une augmentation de 39%, soit une augmentation de 271 586 \$ comparativement à l'an passé. Le budget de 2021 se chiffrera à 968 621 \$. À ces sommes, il faudrait ajouter des achats prévus en 2021 seulement, dans le Plan triennal d'immobilisations, de l'ordre d'environ 100 000 \$.

La dégradation des infrastructures routières en est la principale raison dont les chemins (1 500 000 \$ prévus dans les immobilisations), les fossés (90 000 \$ dans le budget) et les nids de poule (ajout de 45 000 \$ au budget de 15 000 \$ en 2020).

Quant à la dégradation des bâtiments, de nouvelles enveloppes budgétaires ont été créées pour l'Hôtel de Ville (15 000 \$), la caserne (ajout de 16 000 \$ au montant de 25 000 \$), le Centre communautaire (20 000 \$) et la bibliothèque (2 000 \$).

Pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville, on retrouve un montant plus substantiel de 500 000 \$ dans le programme d'immobilisations prévu en 2023. La bibliothèque, pour laquelle le Conseil est toujours en attente de la subvention demandée, fait toujours partie de ce Plan triennal en 2022. L'emprunt sera le mode de financement privilégié.

Les chemins – Toutes les dépenses relatives à la réfection de chemins ont été planifiées dans le Programme triennal des immobilisations. Elles seront rattachées aux fonds d'emprunts et de subventions.

Une planification par année de 1 500 000 \$ pendant trois ans laisse entrevoir déjà un coût approximatif de 5 millions. Cette dépense sera en sus du budget. Les emprunts pour la réfection des chemins devront éven-

tuellement être payés, planifiés dans un budget ou pas, d'autant plus que la taxe, antérieurement attitrée aux chemins n'existe plus.

Selon le directeur général, le Conseil aura à prendre des décisions sur l'envergure des travaux à faire pour chacune des années. Gestion judicieuse et prudente fut la réaction des conseillers Serge Grégoire, Sylvain Harvey et Luce Lépine.

Le déneigement, un coût exorbitant

Le coût du déneigement des stationnements est, venu, dans les dernières séances du Conseil, faire les frais de discussions houleuses. En 2020, le budget de déneigement de tous les stationnements, qui était de 15 500 \$, sera en 2021 de 50 100 \$ (Hôtel de Ville, caserne, parcs, centre communautaire et bibliothèque).

À ce coût s'additionnera celui du déneigement des chemins (1 036 413 \$) qui représente une augmentation de 35%.

La création de postes réguliers versus des postes saisonniers

L'an passé, le Conseil avait présenté «Son plan de gestion des actifs». Cette année, il vise à améliorer la gestion de ses ressources humaines. Le directeur général l'a expliqué ainsi: «Transformer des postes saisonniers en postes réguliers afin que tous les investissements (formations, supervisions, expertise) faits dans les ressources humaines ne soient pas perdus à chaque année, question de rentabilité».

Ainsi donc, il y aura création de quatre postes: Travaux publics et voirie (coordonnateur, journalier-opéra-

teur en plus d'une équipe saisonnière de quatre employés); Sécurité publique (capitaine à temps partiel); Urbanisme (adjoint); Loisirs (transfert et non pas ajout d'un employé de la voirie).

La création de tous ces emplois semblait un peu trop téméraire en ces temps de pandémie et de ralentissement économique pour les conseillers Lépine, Harvey et Grégoire, d'où leur opposition au budget.

Une finale percutante

Difficile de savoir si les citoyens étaient satisfaits de ce budget 2021 puisque la présentation fut faite en vidéo-conférence. Cependant, le vote demandé par le conseiller Sylvain Harvey a démontré que certains membres du Conseil n'adhéraient pas à ce budget.

À trois conseillers contre le budget, la mairesse a dû user de son droit de vote. Le budget fut, tout de même, adopté, et ce, dans une atmosphère tendue.

Taux de taxation et revenus 2021

	Taux de taxation	Revenus rattachés à une taxe	Autres sources de revenus ¹	Augmentation
Taxe foncière	0.4665\$	3 871 950\$		14%
Taxe réseau routier²	0,00\$	0,00\$		
Taxe Complexe sportif de la MRC	0.0081\$	66 815\$		40%
Taxe Sûreté du Québec	0.1005\$	834 150\$		3%
Taxe foncière emprunts	0.0181\$	150 230\$		9%
Taxes de secteurs	0,00\$	114 524\$		-1%
Total taxation	0.5932\$			
Tarifcation matières résiduelles - résidentiel³			589 722\$	4%
Tarifcation matières résiduelles - commercial			35 600\$	
Droits de mutation			600 000\$	41%
Affectation provenant du surplus			57 000\$	
Aide financière - pandémie			84 021\$	
Autres revenus			537 523\$	37%
Total		5 037 669\$	1 903 866\$	
Grand total		6 941 535\$		10%

1. Autres revenus ne découlant pas d'une taxe.

2. La taxe pour le réseau routier n'existe plus depuis 2 ans. La réfection des chemins est, dorénavant, payé par le fonds de roulement.

3. Cette tarifcation se calcule ainsi: 266\$ par porte et non pas par résidence, 11\$ de plus que l'an passé. Ce montant s'ajoute au montant de taxes de chaque propriétaire.